

O.P.E 2 : Cadeau de départ ?

L'OPE 2 (Organisation Précaire d'Eté) va de nouveau se mettre en place à partir de ce lundi 23 juillet. Elle a été « avancée » d'une semaine, par décision unilatérale.

■ **Organisation Précaire d'Eté : le retour.**

Echaudés par ce qui s'était passé en 2006, où nous avons adressé de nombreuses mises en garde et exercé la plus grande vigilance, la CFDT ne voulait pas revivre un copié-collé en 2007 ! Cette année, dès mars, nous avons balisé le terrain par de nombreux tracts et interventions : la CFDT a ainsi œuvré pour rendre cette OPE supportable.

Nous avons notamment obtenu l'octroi de plages de congés hivernaux supplémentaires. Il est bon de le redire. En effet, avec le départ de M. Centaure, il ne faudrait pas que son successeur « oublie » cet élément important. Mais il fallait bien qu'il y ait un couac, sans ça, la Direction n'aurait pas été fidèle à elle-même ! Cette fois, contrairement au planning, l'OPE se met en place une semaine avant la date prévue. Il est **INADMISSIBLE** de ne pas en avoir averti les syndicats ! Le temps passe, mais les pratiques sont toujours les mêmes : le dialogue et l'information sont les parents pauvres des « boîtes à décision » !

Mais ce n'est pas là l'essentiel. L'année dernière, il existait encore une flexibilité :

- ◆ soit les quartiers étaient découpés à 4 au lieu des 5 actuels et chacun fait une tournée OO+OS
- ◆ soit à 3 comme les samedis/lundis avec une personne en aide.

En 2007, cette flexibilité a disparu de cette nouvelle OPE. Il ne faut pas que sous prétexte d'une réussite l'année dernière, on fasse n'importe quoi cette année. Nous n'admettons pas que, sous prétexte d'octroyer plus de congés, une OPE se mette en place à Paris 12 sur le dos des conditions de travail des agents qui la subiront ! Nous serons donc très vigilants cet été, et la CFDT n'hésitera pas à demander des comptes dès la rentrée...quelque soit le patron qui sera responsable de Paris 12 !

■ **Rubrique « Départs » : M. CENTAURE !**

Nous avons l'honneur et le plaisir de vous informer du départ vers les cieux plus feutrés de la DOTC Paris Sud de Monsieur le Directeur de Paris 12...Mais ce n'est plus qu'un secret de Polichinelle ! Nous passerons pudiquement sur les actifs et les passifs du bilan du règne du DCC, mais nous saurons rappeler que toutes décisions doivent passer avant tout par les cases « Information », « Concertation », « Négociation ». Pour ça, on attendra que soit ouverte la Rubrique « Arrivée » !

**Toujours avec vous, toujours pour vous :
la CFDT !**